

La Belgique s'est fixée comme objectif de produire 13 % de son énergie à partir d'énergie renouvelable à l'horizon 2020 . A une époque où la recherche et le développement de sources d'énergie alternative sont devenus une nécessité, l'hydroélectricité attire l'attention.

Les projets wallons se localisent principalement sur les grands ouvrages d'art des voies navigables et, plus accessoirement, sur des micro-centrales installées le long de quelques cours d'eau non navigables.

Par ailleurs, des initiatives privées voient le jour çà et là sur de plus petits cours d'eau, notamment dans le bassin Dyle-Gette. Les cours d'eau de notre bassin ont accueilli par le passé de nombreux moulins à eau, autant de sites susceptibles de faire l'objet de réhabilitation par leurs propriétaires.

Cependant, tout comme l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique suscite pas mal de questions : quel potentiel hydroélectrique dans notre bassin Dyle-Gette ? quels types d'installations en fonction de quels types de cours d'eau ? quelle législation et quelles procédures à respecter ? quels risques sur le plan des inondations ? quels impacts sur l'écosystème rivière et quelles solutions pour limiter ces impacts ? comment concilier l'hydroélectricité avec les besoins de lever les obstacles au déplacement des poissons ?



Invitation

Matinée d'information et d'échanges :

« L'hydroélectricité : questions-réponses »

Le mardi 26 novembre 2013

De 9h à 13h

à l'Espace Corlier, chemin de la Carrière aux Pavés 16 A- 1315 Incourt
(Oppebais)

[Plan d'accès](#)

Objectifs de la matinée :